

# L'APPRENTISSAGE, LA VOIE DE L'ALTERNANCE

## UNE FORMATION PAR L'ENTREPRISE, EN GÉNIE INDUSTRIEL OU EN INFORMATIQUE ET RÉSEAUX

### UN INVESTISSEMENT HUMAIN QUI PERMET DE SENSIBILISER L'APPRENANT AUX VALEURS DE L'ENTREPRISE

Former un alternant, c'est faire le choix de contribuer à la formation d'un apprenant et de lui offrir la possibilité d'acquérir des compétences professionnelles pour en faire un collaborateur efficace et dynamique. C'est une chance partagée, autant par l'alternant que l'employeur.

Les deux formations par apprentissage de l'ENSISA sont réalisées en partenariat avec l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie d'Alsace (ITII) qui est au cœur du dispositif de partenariat entre l'école et les entreprises.

### LE PRINCIPE

#### En deux ans avec la spécialité informatique et réseaux

Seules les deux dernières années du cursus ingénieur (Bac + 4 et Bac + 5) peuvent être effectuées par apprentissage. La première année du cursus est réalisée à temps complet à l'école.

#### En trois ans avec la spécialité génie industriel

Les trois ans de formation d'ingénieur sont effectués par apprentissage.



© aapsky - stock.adobe.com

### Les plus

- La participation active à la formation de l'apprenant.
- L'intégration d'un éventuel futur collaborateur.
- Un contrat de travail particulier conclu entre l'élève et l'entreprise.
- Le statut de salarié et une rémunération pour l'élève en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel selon l'âge et l'année de formation.
- Un tuteur école et un tuteur entreprise.

### LES CONDITIONS

- L'alternance est de 15 jours dans l'entreprise et de 15 jours à l'école.
- Le dernier semestre de la formation se déroule entièrement dans l'entreprise.
- Une mobilité à l'international de 4 semaines minimum est obligatoire.
- L'obtention du diplôme est soumise à la validation d'un niveau minimum en anglais.

Les ingénieurs sont diplômés de l'ENSISA :

- spécialité Génie industriel en partenariat avec l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (ITII);
- spécialité Informatique et réseaux avec l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (ITII).

### LE CALENDRIER

**Envoi des offres d'apprentissage :** avant mi-mai

**Job dating :** mi-mai, organisé par l'ITII

**Début de la formation :**

première semaine de septembre